



Assemblée Générale du 3.5.2017

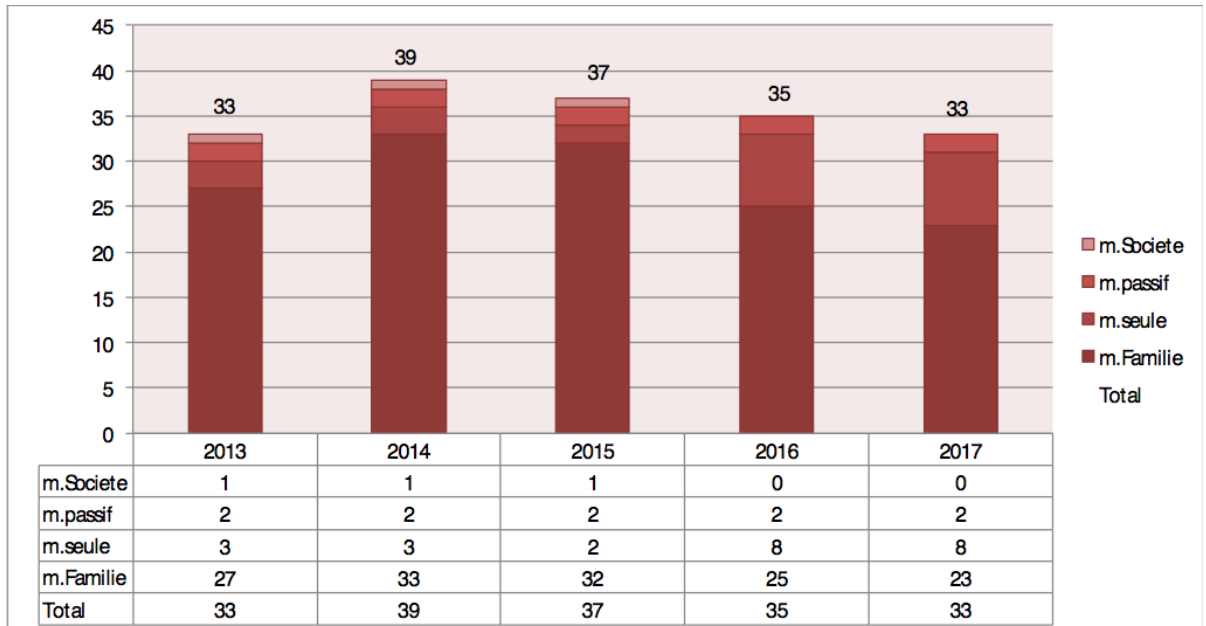
de l'Association des Habitants du Quartier du Palatinat-Grandfey

Date 3.5.2017, 19h30
Lieu de la réunion Fribourg, Auberge aux 4-Vents
Responsable PV Lynne Egloff

1.	<p>Accueil et ouverture de l'assemblée: Le président D. Egloff remercie l'Auberge aux 4 vents pour l'accueil. Il souhaite la bienvenue à l'Assemblée générale 2017 de l'Association du Quartier du Palatinat-Grandfey (AQPG) et tout particulièrement aux nouveaux membres du quartier. Il accueille également l'invité du jour le conseiller communal M. Pierre-Olivier Nobs, les associations du quartier de l'Auge et du quartier Beaumont-Vignettaz-Monséjour ainsi que la presse (Freiburger Nachrichten).</p> <p>Il excuse les personnes suivantes : Mme Eliane Gendre, M. Igor Croiset.</p>
2.	<p>Elections des scrutateurs: M. Mario Folly est nommé et élu à l'unanimité.</p>
3.	<p>Approbation de l'ordre du jour : approuvé à l'unanimité.</p>
4.	<p>Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 13.04.2016: Le procès-verbal a pu être consulté sur le site www.palatinat.ch. Il est approuvé à unanimité. La rédactrice en est remerciée.</p>
5.	<p>Rapport des activités du Comité</p> <ul style="list-style-type: none">a) Statistiques des membresb) Contacts avec les autorités /autresc) Initiativesd) Activités culturelles & socialese) Autres activitésf) Réunions du comitég) Comptes de pertes et profits 2016

5a

Statistiques des Membres



Bienvenue aux nouveaux membres :

- Jean-Bernard Cordey,
- Famille Rocco Cavalli
- Famille Vittorio Pietrini

5b

Contacts avec les autorités

A l'issue des différentes rencontres, voici les résultats des démarches et/ou discussions :

1) Ville de Fribourg

Plusieurs réunions avec M. Bossens (Police locale) dont une sur place concernant différents points:

- **réduction du nombre des parkings vers la Haute Croix /Palatinat.** Le constat était que beaucoup de voitures étaient stationnées à long terme. Plusieurs options ont alors été discutées afin d'empêcher ces parkings sans trop pénaliser les habitants du quartier. Il a été discuté la question des vignettes pour le quartier ou l'agrandissement des zones de parking payant. Finalement, il a été décidé de rétablir l'état et le nombre de parkings avant le chantier du pont de la Poya (4 parkings publics sur la zone) et ainsi la pose de gros rochers pour empêcher ce type de parking sauvage.

Remarques de Mme Oviedo:

Elle a été étonnée de voir poser les cailloux devant sa maison. Elle ne les trouve esthétiquement pas beaux et de plus, elle ne peut plus se parquer devant sa maison. Il lui a été rappelé que le terrain appartient à la commune. Le comité s'engage à rediscuter avec M. Bossens pour éventuellement enlever 1-2 pierres.

Remarques de M. Nobs:

Le quartier Palatinat-Grandfey est le dernier de la ville à n'avoir pas de stationnement à vignettes. Pour rappel, une vignette est payante au coût de fr. 366,- l'an. Toutefois, M. Nobs rappelle que notre quartier est inscrit dans un milieu urbain et qu'il y a des pressions qui sont faites pour les parkings. Pour l'instant cette décision n'a pas encore été prise. Toutefois, M.Nobs reste ouvert au dialogue par le biais du service de la mobilité pour une réflexion plus globale quant au stationnement dans le quartier. Il faut avoir conscience que les décisions s'appliqueront alors sur l'ensemble du quartier.

Remarques de M. Sciboz:

M. Sciboz rappelle qu' y avait plus de 147 place de parking sur la route de Grandfey avant les travaux. Or ce n'est plus le cas aujourd'hui, heureusement.

M. Sciboz demande si des contrôles de la vitesse de 30 km/h pourraient être introduits. C'est la police cantonale qui s'occupe de ce point.

- **rétablissement du panneau d'interdiction motos/voitures à la Haute Croix**
- **rétablissement des panneaux d'indications de direction** (pont Poya) au carrefour Ch. du Palatinat/ Rte de Grandfey
- **circulation sur le chemin du Palatinat:** des **contrôles** vont être effectués ponctuellement pour bannir cette circulation.
- **parking en bas du Palatinat:** la problématique est ponctuelle notamment lors de certaines manifestations. Un contrôle sera fait ponctuellement.
- **rétablissement des signalisations de priorités** sur le sol après les travaux au carrefour Ch. du Palatinat/Rte de Grandfey
- Discussion avec M Bossens concernant le **bas du Palatinat.** Les habitants ont demandé la possibilité de poser des rochers pour éviter le parking sauvage et les « demi-tours » sur le gazon devant les nouveaux immeubles. La police n'entre pas en matière, car d'une part il existe déjà une interdiction de circuler et d'autre part des contrôles seront faits aux moments cruciaux pour ce qui concerne le trafic « de passage ». Il est suggéré la pose d'un bac à fleurs pour éviter les demi-tours.

	<p>- contact avec l'Edilité concernant les panneaux concernant l'indication des N° des maisons du bas du Palatinat. Ces derniers ont été ajoutés en bas du Palatinat près de la Porte de Morat, mais pas en haut du Palatinat, car la route qui y amène est interdite aux voitures/motos.</p> <p><u>Remarque de Mme Kolly et les autres habitants du bas du Palatinat:</u> Il est relevé un danger pour sortir du chemin du Palatinat du côté de la Porte de Morat. Il existait autrefois un miroir. Serait-il possible de le remettre? De plus le constat est fait que la vitesse des automobiles est souvent trop élevée. Il est suggéré des contrôles de vitesse ou un radar pédagogique.</p> <p>M.Nobs invite à discuter de ce point directement avec M. Bossens.</p> <p>Le président relève la bonne collaboration avec la ville, tant avec l'édilité qu'avec la police locale. Dans ce sens, un feedback positif avait été donné par exemple lors de la manifestation du cirque Knie, où la gestion du stationnement avait été bien gérée.</p>
	<p>2) Agglo:</p> <p>- Prise de position sur la base de la discussion de la dernière AG dans le cadre de la consultation officielle concernant le PA 3</p> <p>3) Etat de Fribourg:</p> <p>- Echange informel avec J.-F. Steiert, Conseiller d'Etat, en présence des autres Associations de quartier concernant la situation de trafic à Fribourg et environs. La vision de M. Steiert est de lier le développement du plateau d'Agy aux suites du projet Poya.</p> <p><i>M. Nobs relève en effet qu'il faut tenir compte de plusieurs éléments (caserne plan directeur poya, etc.) ce qui peut générer du trafic...</i></p>
	<p>4) Contacts avec d'autres organisation / institutions :</p> <p>CFF:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un courrier a été envoyé pour demander d'inscrire des indications de direction en bas des escaliers. Il avait été relevé une inquiétude car le train actionne les Klaxons lorsque des personnes traversent les rails. Les CFF ont répondu qu'ils n'entrent pas en matière... <p>TPF:</p> <ul style="list-style-type: none"> • E-Mail pour demander la prolongation de la ligne électrique pour le bus No 1. La réponse est que de nouveaux bus hybrides seront prévus et donc pas d'investissement pour cette prolongation de la ligne électrique. En 2020, ils pensent qu'ils auront des bus 100% électriques. <p><i>Remarques de M. Nobs: Il informe que dans le cadre de la mobilité, ce point a été débattu. Une alternative se dessine et de nouveaux trolleybus 100% électriques qui pourraient être envisagés (avec batterie électrique). Ce type de bus est plus cher mais aurait une durée de vie de 20 ans et l'avantage de n'être pas sonore.</i></p>

5c	<p>Initiatives</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Aménagement du Parc de la Poya : L'ouverture du parc été intégré dans le PA3 - Plan directeur régional de l'Agglo. La suite reste ouverte 2. Terrain de la caserne: Pas de nouvelles 3. Nouvelle patinoire et piscine : La piscine est intégrée dans le PA3 - Plan directeur régional de l'Agglo. <p><u>Remarque de M. Nobs:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Suite à une taskforce, le projet actuel serait l'agrandissement de la patinoire de 6'000 à 8'000 places. Différents fonds financeront ce projet dont la commune avec des projets de valorisation sur 10 ans. - Parallèlement, il sera nécessaire d'augmenter le nombre de parking pour le public et l'idée serait d'ajouter 2 niveaux de parking pour passer de 100 à 350 places. - Sur le site des abattoirs, le projet serait un centre de natation avec un programme immobilier. Il s'agit d'une piscine carrée de 25 m qui serait ouverte au public. La piscine du Levant redeviendrait une piscine scolaire. - Pour ce qui concerne le Park&Rail, les parkings vont rester jusqu'en 2020. L'idée est d'externaliser les Park&Rail à la périphérie de la ville et donc de construire un Park&Rail aux Portes de Fribourg. Des négociations doivent être faites avec l'Agglo.
5c	<p>Activités culturelles & sociales</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutien du pique-nique - apéro du quartier • Goûter des enfants du quartier: a eu lieu le 01.11. 2016 sur le thème d'Halloween Merci aux organisatrices ! • Fenêtres de l'Avent : 5 dates durant la période de l'Avent 2016. Merci aux familles organisatrices! • Atelier peindre les oeufs de Pâques pour les enfants du quartier: a eu lieu le 4.04.2017 • Chasse aux oeufs: A eu lieu le 8.4.2016. Merci à l'organisatrice et aux artistes!
5.d	<p>Autres activités du comité</p> <ul style="list-style-type: none"> • échange des compétences dans le quartier: préparation • concours „jardin fleuri“: préparation et lancement
5.f	<p>Réunions ordinaires du comité:</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 juin 2016 • 6 septembre 2016 • 26 janvier 2017

5g

Compte de pertes et profits 2016: Dépenses

DEPENSES	31.12.16	Budget 2016	31.12.15
Fête de quartier		50.00	27.90
Chasses aux œuf	62.75	200.00	
Fenêtres de l'avent		100.00	
Autres activités	172.30		
RC		-	
Protection juridique		200.00	
Fournitures de bureau		100.00	
Frais, port, CCP		50.00	
Téléphones, fax			
Site internet, abonnement	173.50	350.00	173.50
Matériel publicitaire		20.00	
Pub (journeaux, etc.)		100.00	
Amotissements crédits			
Frais compte bancaire	6.00	20.00	12.00
Impôt intérêts	0.10	2.00	0.40
Conseil juridique/Expertises		150.00	
Frais divers			
TOTAL DEPENSES	414.65	1 342.00	213.80

5h **Compte de pertes et profits 2016 : Recettes**

RECETTES	31.12.16	Prév. 2016	31.12.15
Cotisations membres familles (30 CHF)	720.00	960.00	930.00
Cotisations membres individuels (20 CHF)	120.00	60.00	60.00
Cotisations membres passifs (15 CHF)	30.00	30.00	15.00
Cotisations membres sociétés (50 CHF)		50.00	50.00
Dons membres	40.00	90.00	90.00
Subventions communales			
Dons de tiers (p.ex. Loterie romande)			
Recettes manifestations			
Crédits à long terme			
Intérêts bancaires	0.30	4.00	1.10
TOTAL RECETTES	910.30	1 194.00	1 146.10
Résultat	495.65	-148.00	932.30

Bilan simplifié au 31.12.2016

ACTIF	31.12.16	31.12.15
Caisse	0	0
Banque BCF	3 375	2 879
Produits à recevoir	0	0
TOTAL ACTIF	3 375	2 879

PASSIF	31.12.16	31.12.15
Report de l'actif	2 879	1 947
Résultat de l'exercice	496	932
Factures à payer	0	0
TOTAL PASSIF	3 375	2 879

Compte provisoire jubilez au 31.12.2016				
	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013
Fortune	3 375	2 879	1 947	796
Provision annuelle jubilee de 50 CHF	50	50	50	50
Compte Provision Jubilee	200	150	100	50
Fortune sans Provision Jubilee	3 325	2 829	1 897	746

6.	<p>Rapport des Réviseurs</p> <ul style="list-style-type: none"> La révision a eu lieu du 29.04- 3.5.2017 et la comptabilité a été jugée en ordre. Pour l'année 2016: <ul style="list-style-type: none"> Les dépenses s'élèvent à 414.65 CHF Les recettes s'élèvent à 910.30 CHF Le résultat est un bénéfice de 495.65 CHF qui est reporté en 2017
7.	<p>Décharge du comité et des réviseurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les vérificateurs proposent à l'assemblée d'approuver les comptes de l'exercice 2016 et demandent de donner décharge au caissier, au comité et aux vérificateurs des comptes.
8	<p>Programme d'activités 2017</p> <p>a) Activités d'échange avec les autorités/autres</p> <p>b) Activités et initiatives culturelles & sociales</p>
8.a	<p>Activités d'échange 2017</p> <ol style="list-style-type: none"> Maintien d'un échange actif et régulier avec la Ville de Fribourg Poursuite de l'échange avec les autres associations des quartiers de la Ville de FR Contacts établis et ciblés selon les besoins avec <ul style="list-style-type: none"> L'Etat de Fribourg L'Agglo Cdt d'ER de la PA de la Poya, Fribourg L'Architecte cantonal TPF
8.b	<p>Activités culturelles & sociales 2017</p> <p>Propositions du comité:</p> <ul style="list-style-type: none"> fenêtres de l'Avent chasse aux oeufs soutien ciblé du pic-nic du quartier selon besoins rencontre-goûter des enfants du quartier poursuite échange des compétences concours „jardins fleuris" <p>Le comité propose de supprimer l'activité du goûter des enfants du quartier. Peu d'enfants sont venus et les enfants grandissent. Cela ne répond plus à la demande initiale (planification des pédibus).</p> <p>Le programme 2017 est approuvé à l'unanimité.</p>

9a

Échange des compétences

Suite à la récolte des données 2016 pour les échanges des compétences pour les membres de l'AQPG, le comité a rassemblé dans un listing les informations reçues. Ce document est à disposition des membres.

Pour rappel l'AQPG met à disposition des personnes du quartier cette liste, mais l'association décline toute responsabilité quant aux prestations offertes et les prix fixer.

Cette liste sera compléter par une indication de l'âge de l'enfant et l'indication adulte pour les plus grands.

En cas de questions veuillez vous adresser à : Yves.reynaud@bluewin.ch ou 026 321 55 45

9b

Concours jardins fleuris

L'inscription pour le concours des jardins fleuris a été envoyée en même temps que l'ODJ de cette AG. A ce jour, aucune inscription n'a été soumise au comité.

La météo n'a pas été très clémente ces derniers temps et le comité propose de prolonger la date d'inscription à la fin mai 2017.

Association des habitants du quartier Palatinat-Grandfey	Concours Quartier Fleuri
<p>Règlement du concours « Quartier Fleuri » de l'association des habitants du quartier du Palatinat-Grandfey</p> <p>Article 1 : Le concours « Quartier Fleuri » est organisé sur toute la surface du quartier du Palatinat-Grandfey. (Voir document : <i>Délimitations géographiques association du quartier Palatinat-Grandfey.pdf</i> sur le site www.palatinat.ch/statuts). Le concours est destiné à encourager les habitants à développer l'embellissement de notre quartier.</p> <p>Article 2 : Le concours est géré par le comité de l'Association des habitants du quartier du Palatinat-Grandfey. Les membres du jury seront désignés par le comité. Celui-ci pourra être composé de membres du comité, d'habitants du quartier, d'employés des services de la commune, de professionnels de l'horticulture.</p> <p>Article 3 : Le concours se déroule sur inscription, il est ouvert à tous les habitants, locataires ou propriétaires. L'inscription est gratuite. Les dates concernant le déroulement du concours (inscriptions, visite du jury, remise des prix) seront communiquées lors de l'Assemblée Générale annuelle. Le comité se réserve le droit d'annuler le concours en cas d'inscriptions insuffisantes.</p> <p>Article 4 : Les participants sont libres quant aux choix des plantes et fleurs. Les critères d'appréciation sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• Présentation générale, entretien et propreté.• Créativité, harmonie des formes, richesse des couleurs.• Aspect esthétique du jardin vu depuis le domaine public. <p>Article 5 : Les espaces concernés peuvent être des façades de maisons, des balcons ou des jardins.</p> <p>Article 6 : Lors des visites, le jury se réserve le droit prendre des photographies afin de les présenter lors de la remise des prix et sur le site internet de l'association. L'inscription au concours vaut autorisation.</p> <p>Article 7 : Les membres du jury ne peuvent pas participer au concours.</p> <p>Article 8 : Par son inscription, chaque participant accepte sans réserve le règlement du concours et les décisions du jury.</p>	<p>Concours libre, inscrivez-vous au moyen de ce bulletin :</p> <p>Bulletin à déposer auprès du comité lors de l'AG le 03.05.17 ou à l'adresse suivante :</p> <p>Association des habitants du Quartier Palatinat-Grandfey Chemin du Palatinat 1 1700 Fribourg</p> <p>Je soussigné(e)</p> <p>Nom, prénom : _____</p> <p>Adresse : _____</p> <p>Souhaite participer au concours « Quartier fleuri 2017 »</p> <p>Date et signature : _____</p> <p>Les gagnants recevront des prix sous forme de bons d'achats Aebi Kaderli</p> <p>Association Quartier Palatinat & Grandfey www.palatinat.ch</p>

Il est proposé de faire fleurir également les bacs à fleurs le long de Grandfey. Le comité va prendre contact avec M. Wieland pour l'entretien de ces bacs.

10

Budget/ prévision 2017

DEPENSES	<i>Budget 2017</i>	<i>Clôture 31.12.16</i>	<i>Budget 2016</i>
Fête de quartier	100.00		50.00
Chasses aux œuf	100.00	62.75	200.00
Fenêtres de l'avent	100.00		100.00
Concours "Jardin Fleuri"	150.00		
Autres activités		172.30	
Verrée Asemblée générale	100.00		
RC	-		-
Protection juridique	200.00		200.00
Fournitures de bureau	100.00		100.00
Frais, port, CCP	50.00		50.00
Téléphones, fax			
Site internet, abonnement	350.00	173.50	350.00
Matériel publicitaire	20.00		20.00
Pub (journeaux, etc.)	100.00		100.00
Amotissements crédits			
Frais compte bancaire	20.00	6.00	20.00
Impôt intérêts	2.00	0.10	2.00
Conseil juridique/Expertises	150.00		150.00
Frais divers			
TOTAL DEPENSES	1 542.00	414.65	1 342.00

RECETTES	<i>Budget 2017</i>	<i>Clôture 31.12.16</i>	<i>Budget 2016</i>
Cotisations membres familles (30 CHF)	960.00	720.00	960.00
Cotisations membres individuels (20 CHF)	60.00	120.00	60.00
Cotisations membres passifs (15 CHF)	30.00	30.00	30.00
Cotisations membres sociétés (50 CHF)	50.00		50.00
Dons membres	90.00	40.00	90.00
Subventions communales			
Dons de tiers (p.ex. Loterie romande)			
Recettes manifestations			
Crédits à long terme			
Intérêts bancaires	4.00	0.30	4.00
TOTAL RECETTES	1 194.00	910.30	1 194.00
Résultat	-348.00	495.65	-148.00

L'assemblée approuve le budget 2017 à la majorité avec 1 abstinance.

11

Membre du comité et des réviseurs 2017

Pas d'élection et de modification dans le comité et les réviseurs. Une place au comité est toujours ouverte.

Le comité 2017 se compose ainsi de :

Comité:

Président: Dominik Egloff
Vice-président: Yves Reynaud
Membre du comité Marcello Feliciani
Membre du comité Lynne Egloff-Maytain
???

Réviseurs 2017 :

1er réviseur: Guy Sciboz
2ème réviseur: Michel Müller
Remplaçant: Helene Wiggington

12.

Message du conseil communal par Pierre olivier Nobs

Il remercie de l'accueil de l'association. Il constate que cette association est riche en activités, et cela fait envie de venir chez nous.

Il transmet les salutations de l'ensemble de l'exécutif de la ville de Fribourg.

Échanges avec les membres de l'AQPG sur divers points :

- Il a été constaté que des jeunes vont **sur le pont à une place interdite** : Dans un souci d'incivilité, mais également pour prévenir les risques, M. Nobs prend note et le comité va se renseigner où cela se passe réellement.
- Entretien de la **ruine sur le contrebas du château de la Poya**: soucis quant à l'entretien des biens. Ce bien n'est pas classé selon M. Nobs est de ce fait l'Etat/la Commune ne peut pas intervenir auprès du propriétaire.
- **accès au quartier lors des matchs de Gottéron**: L'accès est un soucis pour les habitants du quartier. Comment l'améliorer ? Il est néanmoins relevé que la gestion des parkings s'est nettement améliorée. Toutefois, le constat est que l'accès reste très difficile au moment où la route de Morat est fermée dans un sens des 17h car c'est l'heure de pointe du trafic quotidien. Selon les membres cette rigueur est trop tôt sachant que les supporters arrivent dès 18h30. Diverses propositions sont émises : l'accès possible avec un macaron, l'ouverture de l'accès par le tunnel et le cimetière si l'on veut rentrer depuis l'autoroute sur le quartier.
Les habitants avaient reçu un courrier en déc. 2015 concernant la gestion du parking lors des matchs et l'accès au quartier. Cependant, certains ne s'estiment pas satisfaits de la solution trouvée. Le Comité est d'accord de relancer le sujet pour la saison prochaine
- **robidog**: le constat est que ces derniers sont insuffisants en nombre dans notre quartier. Une demande est faite dans ce sens.
- **Arbres du Palatinat** : M. Grossenbacher fait la proposition à l'Assemblée d'un projet de **nettoyage des « berges » du chemin du Palatinat**. Il est constaté que la rive gauche de ce chemin (en montant) n'est pas du tout entretenue. La ville de Fribourg est propriétaire sur les 2 m du bord de la route, ensuite c'est un domaine privé. De ce fait ce projet doit se faire avec la collaboration du propriétaire en question.

	<ul style="list-style-type: none">• Panneau de signalisation en bas de Palatinat: Les membres de l'AQPG constatent une incohérence de ce panneau. Il indique un cul de sac alors qu'il y a encore l'accès possible aux habitations du 21- 31. <p>M. Nobs prend note des problèmes relevés. Il invite néanmoins le comité d'adresser un courrier pour ces points.</p>
13	<p>Le comité remercie M. Nobs pour ces interventions et les échanges</p> <p>Le Président clôt l'assemblée générale et le comité invite l'assemblée à rester pour partager un verre de l'amitié et un moment convivial.</p>